



Info n°75



Madame Le maire et le conseil municipal invitent tous les habitant(e)s de Crépol à partager un moment de convivialité pour les vœux de cette nouvelle année
le Dimanche 15 janvier 2023
à la salle des fêtes de Crépol à 11h.

En ce début d'année 2023 le Conseil Municipal se joint à moi et vous adresse ses meilleurs vœux de bonheur et santé à vous tous ainsi qu'à vos familles avec tout l'optimisme possible malgré les situations auxquelles nous sommes confrontées : crise énergétique, crise sanitaire, etc. Il nous faut malgré tout s'adapter et faire face.

L'année 2022 se termine et Crépol a subi de nombreuses transformations et changements. Les jardins d'Adrienne se sont dotés de 3 bâtiments construits par Valence Romans Habitat. Un bâtiment où se sont installés 2 commerces et une entreprise dans des locaux fonctionnels et deux bâtiments qui accueilleront en ce début d'année 10 nouveaux foyers. Le lotissement Le Flachet avance et va voir se construire 20 maisons au cours de l'année 2023. Un autre projet est en cours Chemin de La Rivière pour 13 nouvelles maisons.

Autre changement, l'aménagement de la place de l'église qui offre une autre perspective du village et qui donne une fière allure à notre église du 19^e siècle.

Parmi les services offerts à la population, nous avons mis en place le bus France Service en partenariat avec l'agglo et les communes voisines, afin d'aider toutes les personnes gênées par tous les problèmes administratifs auxquels nous sommes confrontés.

Le service Action Santé a pu être maintenu et je garde espoir de revoir s'ouvrir un cabinet médical à Crépol en annexe de la maison de santé de St Donat.

Face à ces gros dossiers, je remercie le personnel communal dont l'attachement au service public a permis de relever les défis de l'année. Je vous renouvelle tous mes meilleurs souhaits pour cette année et en profite pour souhaiter la bienvenue à toutes les nouvelles familles qui se sont installées dans notre commune où il fait bon vivre.

Martine Lagut, Maire

*Hier n'est plus! Aujourd'hui est là et c'est par lui que naîtra Demain.
Le monde appartient aux femmes et aux hommes qui savent espérer.
Bonne année 2023 à tous.*

INFOS COMMUNALES

Rappel des horaires d'ouverture au public de la mairie :

Lundi de 13h30 à 17h30 → **Pas d'ouverture au public le matin**

Mardi de 14h00 à 19 h00 → **Pas d'ouverture au public le matin**

Jeudi de 10h00 à 12h00/13h30 à 17h30

Pas d'ouverture au public le vendredi matin

Fermé le mercredi et vendredi après-midi

Nous vous remercions de respecter ces horaires.

Petit proverbe de respect :

« Tout le monde a le droit d'être traité avec respect et tout le monde devrait traiter les autres avec respect. » (Colleen Barrett)

Adresse postale : 1 Espace de la Liberté, 26350 Crépol

Tél. : 04 75 45 62 93 / Mail : crepol@valenceromansagglo.fr

État civil :

Pour cette année 2022, nous avons enregistré : 5 naissances, 4 mariages, 5 décès.

La population de Crépol compte 557 habitants.

Plan communal de sauvegarde :

La commune a élaboré un plan communal de sauvegarde qui permet au maire de préparer et conduire les opérations en cas de risques majeurs ou mineurs pour sauvegarder les personnes et les biens.

Les risques naturels les plus courants sont l'inondation, l'éboulement, la tempête de neige, la canicule et le grand froid.

Les risques industriels : le transport de matières dangereuses, les attentats, la pollution chimique ou biologique.

Les habitants seront alertés par téléphone ou porte à porte sur la conduite à tenir.

Il est recommandé à chaque famille d'avoir à disposition en permanence : 1 poste de radio à piles, 1 lampe torche, des bougies.

Petite enfance :

Vous êtes parents et vous recherchez une assistante maternelle, des conseils.

Vous êtes assistante maternelle et vous recherchez des infos.

S'adresser à RPE (Relais Petite Enfance) à Romans. Tél: 04 75 71 66 23.

Crépol compte 4 assistantes maternelles, se renseigner à la mairie.

Recensement citoyen :



Vous êtes français et vous allez bientôt avoir 16 ans, vous devez faire votre recensement citoyen à la mairie de la commune de votre domicile à compter de votre 16ème anniversaire et jusqu'à la fin du 3ème mois qui suit.

Exemple : Si votre 16ème anniversaire est le 6 janvier 2023, vous devez faire votre recensement citoyen entre le 6 janvier et le 30 avril 2023.

Si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche reste la même.

Vous devez faire la démarche de recensement vous-même ou si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place et en votre absence.

Il faut se présenter à la mairie avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile

Le recensement fait vous obtenez votre attestation de recensement. Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou à l'examen du permis de conduire.

Vous serez inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18ème anniversaire et pourrez alors voter.

Inscriptions sur les listes électorales :

L'Insee inscrit automatiquement les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans. L'Insee se base sur les informations données lors du recensement citoyen. En conséquence, vous êtes inscrit d'office sur la liste électorale de la commune où vous vous êtes fait recenser. En cas de déménagement, veuillez vous inscrire en mairie.

Les nouveaux habitants peuvent demander leur inscription en mairie (fournir un justificatif d'identité et de domicile) ou s'inscrire directement par internet sur le site <https://www.service-public.fr>. Vous pouvez vous inscrire toute l'année.

Étudiants :

La région Rhône/Alpes/Auvergne propose des aides aux étudiants dans sa région : bourse au mérite, bourse pour mobilité internationale, carte illico solidaire, etc. Tél. : 09 74 31 11 29.

Pop-corn caravane :

Point jeunes pour les 11-17 ans. Le Pop-corn, c'est un point jeune mobile présent tous les 15 jours pour jouer, retrouver les amis, partager les idées et les projets et même organiser des sorties avec l'aide des animateurs.

À Crépol, sur la place de l'école :

- vacances scolaires : les mardis et mercredis de 14 à 18h
- hors vacances : mercredi de 14 à 18h, jeudi de 16 à 18h30

Contacteur Julien Guier, tél. : 07 60 80 37 77 ou Guillaume Rade, tél. : 06 42 22 40 06.

Activités loisirs pour la jeunesse :

Association à but lucratif : **LIBRE ET SAUVAGE**

Présidente : Charlotte Rathé, tél. : 06 45 86 84 52.

L'association propose des séjours de vacances pour les enfants.

Association à but lucratif : **LE BOIS DES COLLINES**

Présidente : Floriane Landreau, tél. : 07 81 07 19 92.

L'association propose diverses activités de plein-air les week-ends pour les familles et adultes.

Ateliers réguliers de pédagogie par la nature pour les enfants 3-12 ans le mercredi et en semaine pour les 0-4 ans.



CCAS :

Repas du 11 novembre et colis : 60 personnes de plus de 65 ans étaient présentes au repas du 11 novembre. Un colis a été distribué en fin d'année aux personnes de plus de 70 ans n'ayant pas assisté au repas ainsi qu'aux personnes résidant en maison de retraite.

Minibus France Service :

Ce minibus est en place chaque mardi de 8h30 à 13h30 sous la mairie. Ce service de proximité aide à régler différentes démarches administratives et accueille des personnes de Crépol et des communes voisines. L'accueil est gratuit et sans rendez-vous.

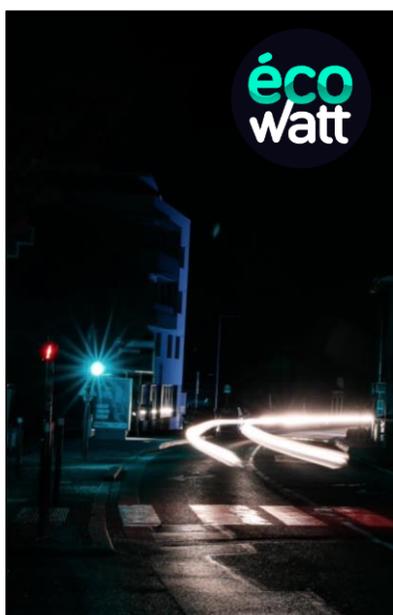


Coordinatrice Santé :

Flavie Bouhet remplace Mathieu Courtial depuis octobre 2022. Elle est présente les mardis, jeudis, et vendredis de 9h à 17h au local, 2 place des écoles, 1er étage. Tél. : 04 75 24 15 07 et 06 33 51 09 61, mail : sante.herbasse@gmail.com.

Bibliothèque :

Un service lecture à domicile est proposé aux personnes isolées qui le souhaitent. Elles seront contactées par des bénévoles de la bibliothèque.



Sobriété énergétique :

L'agglomération établit un plan de sobriété énergétique pour l'éclairage public :

- Diminution de 50 % de l'éclairage public et de tous les équipements LED dès 22h.
- Poursuite du remplacement des ampoules par des LED.
- Extinction de l'éclairage en milieu de nuit dans les 54 communes de l'agglomération.
- Signature de la charte ECOWATT, c'est une véritable météo de l'électricité qui nous renseigne en temps réel sur les niveaux de consommation région par région. L'objectif est que tous les français adoptent les écogestes mais aussi que tous soient prévenus et agissent en cas de consommation excessive et de risque de coupure.

Aménagement de la place de l'église :

Les travaux pour le réaménagement de la place de l'église et la réalisation d'un petit jardin à l'arrière avancent. Une jolie fontaine viendra mettre en valeur ce petit coin de verdure arboré.

Après l'avis de professionnels, les marronniers de la place ont été abattus car en mauvais état avec des risques de casse de grosses branches et une obligation de les couper dans les prochaines années. La décision est toujours difficile de couper des arbres mais le remplacement de ceux-ci abriteront les futures générations.

Nous nous excusons de la gêne occasionnée sur la voie publique et du bruit engendré, les travaux devraient être terminés début 2023.



Aménagement devant les commerces :

Des réflexions sont à l'étude pour améliorer l'environnement actuel suite à la fin des travaux. En effet, le problème d'absorption des eaux de pluies est apparu tardivement et a nécessité le creusement d'une noue plus large que prévue, afin de résorber les eaux du terrain. Diverses solutions existent et doivent être examinées par les différentes autorités. La sécurité et l'esthétique seront décisives dans le choix final et la réalisation qui demanderont un délai certain.

Quelques sites internet vous permettant d'accéder à de plus amples informations :

Tous les renseignements sur votre commune sont collectés sur le site <https://crepol.fr>. Vous trouverez les délibérations des réunions de conseil municipal, les activités de vos associations, etc.

Sur <https://atlas.ladrome.fr>, la cartographie de la Drôme, toutes les infos disponibles par commune.

Sur <https://cartepatrimoine.ladrome.fr>, la carte interactive du patrimoine de la Drôme nous trouvons :

- 44 ballades du patrimoine
- 1293 Notices
- un répertoire des associations du patrimoine des musées et maisons thématiques qui œuvrent sur le territoire. Un agenda des événements et des manifestations autour du patrimoine

Sur <https://inforoutes.ladrome.fr>, le point sur la circulation et l'état de nos routes départementales.

Sur <https://archives.ladrome.fr> accès direct en ligne à tous les fichiers numérisés, un bonheur pour tous ceux qui veulent s'initier à la généalogie.

INFO SECURITE

A l'approche des fêtes de fin d'année, le Groupement de Gendarmerie Départementale de la Drôme (GGD26) souhaite vous sensibiliser sur la menace des cambriolages de résidence. En effet, les auteurs, attirés par les valeurs présentes chez vous, notamment en lien avec les fêtes (cadeaux, denrées alimentaires, alcool), peuvent profiter de votre absence pour entrer par effraction au sein de votre domicile.

Quelques préconisations suivantes, afin de sécuriser au mieux votre habitation :

Les moyens techniques:

1. Assurez vous que tous les ouvrants sont bien fermés en votre absence (portes, fenêtres et volets).
2. Renforcez les baies-vitrées ou portes-fenêtres (cadenas, système bloquant le coulissement des battants, barre anti arrachement des volets etc.).
3. Installez un éclairage extérieur à détection de mouvement.
4. Placez votre habitation sous alarme intrusion (détecteurs, caméra vidéo), attention aux systèmes reliés aux box internet (renvoi de l'alarme inefficace en cas de coupure d'Internet).

Les moyens humains / organisationnels :

1. Fermez votre porte à clé même lorsque vous êtes chez vous.
2. Stockez vos valeurs (bijoux, argent liquide, multimédia) si possible dans un coffre (norme NF EN 14450, classe S1 ou S2) en votre absence. Le cas échéant, dissimulez vos valeurs dans un endroit le plus discret possible (les piles de linge étant les cachettes les plus connues, salle de bain tout comme la et les tables de chevet), essayez vos valeurs dans toute la maison.
3. Conservez les factures de tous vos biens de valeurs, prenez des photos de vos bijoux et constituez en un *book* ou registre.
4. Sauvegardez vos photos personnelles sur un support de stockage externe, dissimulez au mieux cet appareil (ou emportez le avec vous).
5. Soyez discrets sur les réseaux sociaux, évitez d'indiquer votre départ/absence/destination, etc.
6. En cas d'absence prolongée, organisez vous (familles, voisins, amis) pour faire "vivre" votre habitation : relève du courrier/ouverture/fermeture des volets, présence le soir (lumières) etc.
7. Faites appel au dispositif Opération Tranquillité Vacances, OTV : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241> ou rapprochez vous de votre brigade de gendarmerie locale.

Les moyens de détection

1. Soyez attentifs aux présences insistantes et ou étrangères à votre quartier (repérage).
2. Relevez les immatriculations des véhicules circulant à faible allure dans votre quartier et n'appartenant à aucun de vos voisins connus. Faites le 17 si vous constatez une circulation anormale de véhicules/personnes aux abords de votre habitation ou de votre quartier.
3. Attention aux appels ne donnant pas suite : il peut s'agir d'une tentative de "sondage" pour tester votre présence ou non.
4. Faites régulièrement le tour de votre propriété : certains cambrioleurs "ciblent" les maisons au préalable, en inscrivant des signes (porte, boîte aux lettres, clôture/portail). Si vous constatez une inscription irrégulière, prenez la en photo et contactez votre brigade de gendarmerie locale.

En cas de cambriolage, ne touchez à rien et contactez directement votre brigade de gendarmerie locale (ou commissariat) : faites le 17. Si des moyens de paiement venaient à vous être dérobés, contactez immédiatement votre banque pour faire opposition.

INFOS CULTURELLES

LE CHEMIN DES ARTISTES :

Comme l'an passé, notre commune a participé à l'exposition chemin des artistes organisé par ValenceRomansAgglo les 8 et 9 octobre 2022.

Nous avons accueilli à la salle des fêtes du village 9 artistes locaux dans des disciplines originales et variées :

- Sebastien Bietrix , sculptures en matériau de récupération.
- Jérémie Bonament, dessins et carnets de route des pays du monde à vélo.
- Irène Dumas, photographies de paysages et d'arbres en macro.
- Monique Joud, aquarelles de paysages.
- Fanny Morand, techniques mixtes de dessin et d'informatique.
- Claudie Morvan, mosaïques naïves.
- Sandrine Paget, céramiques décoratives.
- Daniel Roux, grands tableaux en sable naturel de diverses couleurs.
- Didier Tresse, photographies équine en action et en nocturne.

Un vernissage offert par la commune a réuni artistes, bénévoles et communes voisines le vendredi 7 octobre à 18h. Malgré le mauvais temps et la pénurie d'essence, 274 visiteurs ont pu apprécier la qualité et la variété des œuvres tout en passant du temps avec les artistes présents.



ASSOCIATIONS COMMUNALES

L'oiseau D'argent : Présidente : Place Josette

Le but est de proposer des activités pour les retraités, jeux de cartes, marches, repas, voyages...

Randonnée pédestre le mardi après-midi à partir de 13h30.

Se réunissent le jeudi après-midi. Concours de coinche le jeudi 23 mars 2023.

Comité d'Animation de Crépol : Présidente : Laure BARNARD

Assemblée générale : le vendredi 20 janvier 2023. Fête de l'épouvantail : les 12,13 et 14 mai 2023 : Thème : les années 80.

Les habitants peuvent dès à présent, se confectionner un déguisement, seul, en famille, par quartier, par association... Fabriquer des épouvantails pour décorer le village, leur jardin ou des chars sur le thème des années 80, pour défilé le jour de la fête.

Renseignements au 04 75 45 63 05 ou 04 75 45 76 12.

Tennis Haute Herbasse : Président : Martin-Jarrand Louis.

Le club a été créé dans les années 80, il dispose de 2 courts avec éclairage, un court en béton poreux, l'autre en gazon synthétique. Il comprend 40 adhérents.

Prix des cartes : Adultes : 45 € / Couples : 70 € / Moins de 14 ans : 12 € / Entre 14 et 18 ans : 25 €.

Famille : 80 € (2 adultes ou couple +2 enfants de moins de 14 ans).

Ticket horaire : 8€ / Carte invité : 10€ / La vente se fait au bureau de tabac Le Bar Des Collines.

Renseignements s'adresser à : Louis Martin-Jarrand. Tél: 07 87 41 09 02.

Bibliothèque : Présidente: Bérard Malou

Mercredi de 16h30 à 18h30 et samedi de 10h à 12h.

Ouverture à tous public gratuit pour les enfants.

Un service lecture à domicile est proposé aux personnes isolées qui le souhaitent.

Plus de renseignements, tél. : 06 13 43 20 01.

Amicale Des Boules : Président : Robin Yvan

32 Doublettes le 14 juillet 2023. Renseignements, tél. : 06 85 06 85 97.

Les Amis de la chapelle Saint Roch : Présidente : Bodiger Marcelle (*Poussy*)

L'association rappelle son but et ses compétences : animer et entretenir ce petit patrimoine, n'hésitez pas à venir nous rejoindre. Tél. : 06 13 43 20 01.

ACCA de Crépol : Président : Givet Laurent

Elle a été créée le 27 septembre 1969.

Le but est de favoriser l'éducation cynégétique de ses membres, et d'assurer une meilleure organisation technique de la chasse pour permettre aux chasseurs un meilleur exercice de ce sport et une régulation des espèces.

ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES

La Petite Carniotte : Présidente : Régine POUGET, tél. : 06 72 25 63 99

Loisirs en Haute Herbasse propose aux habitants diverses activités : danse, ping-pong, relaxation, chant, théâtre, tarot, etc.

En janvier une pièce de théâtre sera jouée à la salle des fêtes.

Abricot : Présidente : Johanna DAOUD, tél. : 06 50 45 05 84

Association de parents d'élève du RPI Haute Herbasse.

Vente d'agrumes du 03 au 17 janvier : livraison début avril

Vente de pognes de chez Ronjat du 07 au 21 mars : livraison début avril

Vente de plants de fleurs et de légumes en avril : livraison pour la fête de l'épouvantail

Kermesse de l'école le 23 juin 2023

FNACA : Président : Pierre MOTTIN

Assemblée générale début octobre pour les adhérents

Galette des Rois : 2^{ème} vendredi de janvier petite salle à Montrigaud

Repas annuel : dernier dimanche de février

Pique-nique pour les adhérents premier dimanche d'août

ACTION SANTÉ HAUTE HERBASSE: Président : Dr Michel BASS

Coordinatrice santé : Flavie BOUHET qui remplace Mathieu COURTIAL depuis octobre 2022.

Elle est présente les mardis, jeudis, vendredis de 9h à 17 h au local, 2 place des écoles, 1^{er} étage.

Tél. : 04 75 24 15 07 et portable : 06 33 51 09 61. Mail : sante.herbasse@gmail.com.

THEATRE

L'association « la petite carniotte » et le théâtre de l'Optime vous présentent :
son nouveau spectacle à la salle des fêtes de Crépol.

Samedi 14 janvier à 20h00
Dimanche 15 janvier à 15h00

A vos agendas



Entrée : 8€ (gratuit -12ans). Buffet : 7€ / pers. Réservation obligatoire pour le repas au
06 41 17 42 24 ou 06 75 00 72 92.

EXPOSITION

Les artistes de vos villages se réuniront à Crépol pour une exposition à la salle des fêtes le
Samedi 25 et dimanche 26 février de 10h00 à 18h00.
Vernissage le samedi à 17h00.

Tous ces artistes amateurs ou confirmés, peintres, sculpteurs, photographes
vous présenteront leurs différentes sensibilités.

A vos agendas



RESUMÉ DES CONSEILS MUNICIPAUX

Juin 2022

- Groupement de commandes relatifs à l'élaboration des schémas communaux de défense extérieure contre l'incendie et le schéma directeur d'alimentation en eau potable du SIEH.
- Convention de veille et de stratégie foncière entre la commune de Crépol, Valence Romans agglo et EPORA.
- SIABH : rapport d'activité 2021.
- Augmentation du loyer d'un appartement communal au 01/07/2022.
- Augmentation de la location du local communal.
- Travaux de voirie : chemin du Rucher et des Reynauds.
- Contentieux du chemin des Perrots.
- Urbanisme : permis de construire Habitat Dauphinois.
- Bus France Service.
- Questions diverses : achat d'un défibrillateur pour la salle des fêtes, réflexion sur le manque de parking à la chapelle St Roch.

Septembre 2022

- Fixation du taux de la taxe d'aménagement sur le territoire communal et les zones du PLU. Décision de fixer cette taxe à 5 % sur le territoire communal et sur les lotissements à construire.
- Valence Romans agglo : rapport d'activité 2021.
- Valence Romans agglo : rapport fixant l'évaluation des charges transférées en 2022 (CLECT).
- SIEH : rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable en 2021.
- Syndicat départemental de télévision de la Drôme : modification des statuts.
- Centre de Gestion 26 : proposition d'adhésion à la mission de médiation préalable obligatoire.
- Coupure totale éclairage public : village et zone artisanale.
- Travaux de voirie : chemin le Flachet, réalisation d'une voie nouvelle le long du futur lotissement.
- Région : aide aux commerces, convention reconduite de 2023 à 2028.
- Repas du 11 novembre : la société Odysée a été retenue pour le repas offert par la commune aux habitants de plus de 65 ans.
- Questions diverses : le mini bus France Service est présent devant la mairie de Crépol chaque mardi matin de 8h30 à 13h30.
- Travaux place de l'église suite au diagnostic établi, il s'avère que les marronniers de la place de l'église sont dans un très mauvais état et ont une durée de vie très brève. Il est raisonnable de les remplacer par des arbres beaucoup plus adaptés au changement climatique : des micocouliers ont été retenus à l'unanimité par le CM. L'escalier de la place de l'église a été enlevé et ne sera pas réinstallé.
- Plancher sous la cloche de l'église défectueux, à remplacer.

Novembre 2022

- L'attribution des marchés d'études pour la réalisation des schémas communaux de Défense Extérieure Contre l'Incendie au bureau d'études Naldéo pour le lot n°1 de 88 933,75 euros H.T. L'attribution du lot 2 à l'entreprise NALDEO pour un montant de 103 156,50 euros H.T., conformément aux dispositions de l'article 8.5 du règlement de consultation. Le SIEH, va mettre en œuvre toutes les démarches nécessaires à la poursuite de la procédure d'attribution des marchés relatifs à la réalisation des schémas communaux de Défense Extérieure Contre l'Incendie.
- Dispositif d'aide au développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat avec point de vente, dispositif en lien avec la Région. Une convention doit être signée avec la Région pour permettre d'intervenir de manière coordonnée et complémentaire en matière d'aides auprès des entreprises en s'inscrivant dans le Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII). Adopté.
- Création d'un emploi d'adjoint administratif ou adjoint administratif principal de 2^{ème} classe ou adjoint administratif principal de 1^{ère} classe, permanent à temps non complet à raison de 20 heures hebdomadaire.
- ONF : proposition d'état d'assiette pour la campagne 2023 des coupes de bois réglées et non réglées et leur mode de commercialisation.
- Rapport d'activité annuel 2021 du syndicat d'irrigation drômois.
- Tarifs location tables et chaises salles des fêtes pour l'année 2023.
- Cérémonie et repas du 11 novembre et colis de Noël.
- Désignation d'un correspondant « Incendie et secours » : Mr PAPEAU Jean-Claude.
- Proposition d'achat de nouvelles guirlandes de Noël : présentation devis.
- Pose des guirlandes de Noël prévu le 03/12 : prévoir la location de la nacelle.
- Fuite sur la toiture de l'ancienne école : procéder à un état des lieux et prévoir devis.

TARIFS LOCATIONS

ANNÉE 2023

Location Tables et Chaises

Location de table : 5 € la table.

Location de chaises : 0,50 € la chaise.

Une caution de 60 € par table prise et 60 € pour la location des chaises sera demandée au loueur.

Location salle sous la mairie

Salle gratuite pour les petites réunions.

Location de la salle pour des réunions de formations à 60 € par jour plus 25 € par journée supplémentaire.

Location de la salle pour 1 jour, nettoyage compris à 120 €.

Location de la salle pour 2 jours consécutifs, nettoyage compris à 160 €.

Location de la salle pour demi-journées de location à but non lucratif à 40 €.

Location de la salle pour demi-journées de location à but lucratif à 70 €.

Une caution de 1000 € sera demandée.

Location salle des fêtes

Personne habitant la Commune :	150 €
Supplément pour location du lendemain :	70 €
Personne extérieure à la Commune :	350 €
Supplément pour location du lendemain :	150 €
Associations communales,	
1 ^{ère} location annuelle :	Gratuite
Locations suivantes :	150 €
Associations intercommunales avec Crépol,	
1 ^{ère} location annuelle :	120 €
Locations suivantes :	210 €
Traiteurs ou autres associations :	450 €
Les jours suivants :	200 €
Demi-journée de location des particuliers:	80 €
Demi-journée d'utilisation du bar, commerçants et associations extérieurs	80 €
Demi-journée d'utilisation du bar pour les associations locales	Gratuite
Nettoyage effectué par les usagers lors de demi-journée d'utilisation	
Nettoyage	120 €
Chauffage	200 €
Caution	1500 €
Caution propreté extérieur	300 €

Les associations de Crépol auront 1 salle gratuite par an.

Le Comité d'animations de Crépol aura 3 salles gratuites par an.

Dans tous les cas les associations et le comité d'animation paient le nettoyage et le chauffage si utilisé.

NUMÉROS UTILES

Sapeurs-Pompiers → 18

Samu → 15

Gendarmerie/Police → 17

St Donat → 04 75 45 11 13

Hôpital de Romans → 04 75 05 75 05

Pharmacie de garde → <https://pharmaciedegarde.co> ou la gendarmerie

Centre antipoison et toxicovigilance Lyon → 04 72 11 69 11

N° pour les personnes malentendantes → 114

Urgence sociale (enfants disparus) → 116 000

Allo enfance en danger → 119

S.O.S Violences conjugales → 3919

ALMA Maltraitance des personnes → 3977

➤ **Ouverture Mairie** : Lundi de 13h30 à 17h30

Mardi de 14h00 à 19h00

Jeudi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Tél. : 04 75 45 62 93

➤ **Action Santé Haute Herbasse** :

Mobile : 06 33 51 09 61 Fixe : 04 75 24 15 17

Email : sante.herbasse@gmail.com.

➤ **Communauté d'agglomération valence Romans** :

Tél. : 04 75 81 30 30. <https://www.valenceromansagglo.fr>.

➤ **Déchetteries intercommunales** : Renseignements au 04 75 81 30 30

■ Mours-Saint-Eusèbe – ZA Rue de Vercors

Du lundi au samedi (sauf le mardi) de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Fermé le jeudi de décembre à février

■ Romans-Sur-Isère – 12 bis Avenue de la Déportation

Du lundi au samedi de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

➤ **Service de dépannage d'urgence Enédis particulier 24h/24 7j/7**. Tél. : 09 72 67 50 26

➤ **Fourrière animale**. Tél. : 04 75 41 44 61

➤ **TAXI: Taxi RACHON**. Tél. : 06 80 02 67 63, mail : TAXIRACHON@OUTLOOK.FR

Commune de stationnement, Crépol